

Décret à St Et  
Baron. le  
Cartier.

Le Gouvernement de la République française donne et fait délibérer et le ouvrir  
Vendredi aux quatre heures de l'après-midi. D'ordre pour faire que  
Délégué membre du Conseil général de la Commune dite St Et Bar  
pour rédiger les actes de naissance, mariage et décès des Citoyens déclarés.  
Commune pour l'appartenance dans l'application de la loi  
Droits et libertés. D'après la demande de cette Commune qui nous  
déclare que le Citoyen Cathrine Jorda âgé environ quarante ans  
est femme de Jean Doushangbat Native de son état dans la maison de  
Gouvernement d'Etat à Paris. Jeudi 1<sup>er</sup> juillet 1848. Il est dans la maison de  
St Et Barlon de Cartier. Motant adoré du dieu déclaré Cathrine  
Doudangay. Rédige bientôt les actes que je ferai déposer le présent  
acte que le dit Doushangbat a signé avec moi. Ce que j'aurai fait autre  
circonstance déclarant pour mon frère (cette)  
fais dans la maison de la Commune de St Et Barlon le jour des deux ordres  
et auquel date.

*Maurice Duplaix, délégué*